

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES

AVIS est donné que la Ville de Bromont recevra, sous pli cacheté, **avant 11 heures, jeudi 26 mars 2020**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont, J2L 1A1, des soumissions pour les contrats suivants :

- 009-ST-P-20 : Prolongement des infrastructures sur Innovation / Unifix**
- 019-TP-P-20 : Fourniture et chargement de granulats, pierres concassées et d'abrasifs pour l'année 2020-2021**
- 026-TP-P-20 : Pavage majeur et réfection de rues sur le territoire de la Ville de Bromont pour l'année 2020**
- 027-TP-P-20 : Rapiéçage du pavage et pavage de petites surfaces en divers endroits sur le territoire de la Ville de Bromont pour l'année 2020**
- 029-SSI-P-20 : Acquisition d'un camion auto échelle articulée/plateforme/pompe, neuf ou démonstrateur, année 2018 ou plus récent**

Les documents relatifs à l' appel d'offres 009-ST-P-20 seront disponibles à compter du 5 mars 2020 exclusivement sur le site internet du SEAO au www.seao.ca. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

Les documents relatifs aux autres appels d'offres seront disponibles à compter du 3 mars 2020 exclusivement sur le site internet du SEAO au www.seao.ca. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

De plus, pour être valide, chaque soumission doit obligatoirement être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Bromont, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours et d'un montant précisé aux documents.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, à Bromont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Bromont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

L'adjudication du contrat **009-ST-P-20** est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 1082-2019 de la Ville de Bromont par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

L'adjudication du contrat **026-TP-P-20** est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 1083-2020 de la Ville de Bromont par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

L'adjudication du contrat **029-SSI-P-20** est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 1087-2020 de la Ville de Bromont par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Renseignements généraux: M^e Ève-Marie Préfontaine, greffière adjointe
eve-marie.prefontaine@bromont.com

À Bromont, le 3 mars 2020

La greffière adjointe,

Me Ève-Marie Préfontaine, avocate